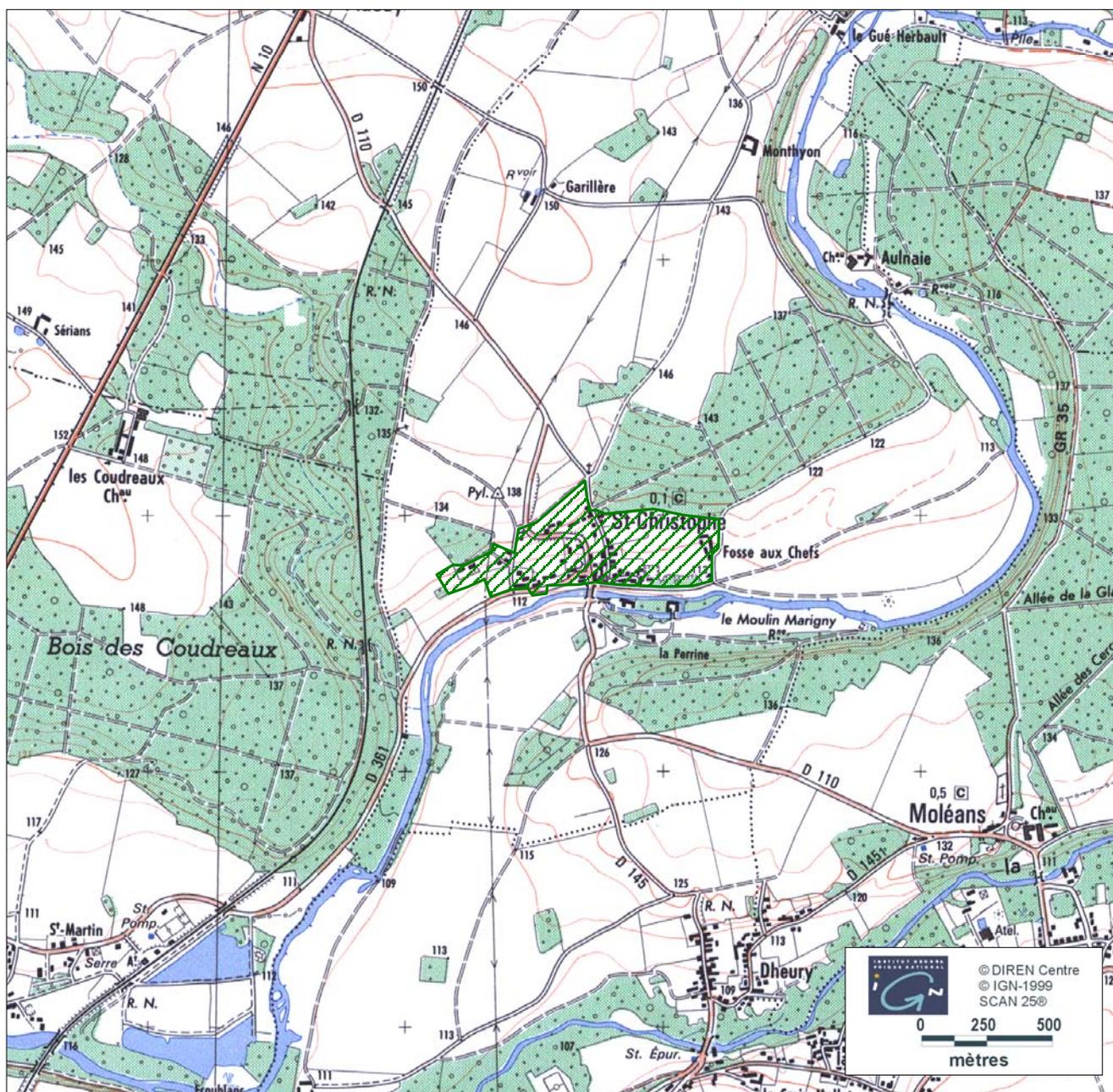
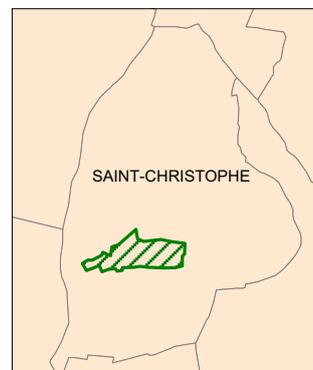
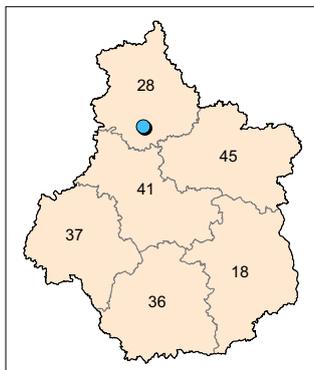


Annexe 8 - Descriptif du site inscrit village de Saint Christophe et ses abords

Nom : Village de Saint-Christophe et ses abords

Commune(s) concernée(s) : Saint-Christophe

Date de l'arrêté : 10/06/1989 **Surface** : 26 ha



Date de réalisation : 21/12/2000

DIREN Centre - 5 Avenue Buffon - BP 6407 - 45064 ORLEANS CEDEX 2 - Téléphone 02 38 49 91 91



→ Fiche technique

Commune :

Saint-Christophe

Situation : à 10 km

au Nord de Châteaudun

Site inscrit par arrêté du
10/06/1989

Superficie : 27,87 ha

Propriété :

publique et privée



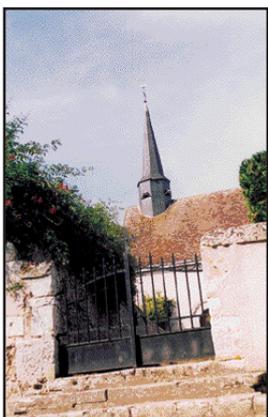
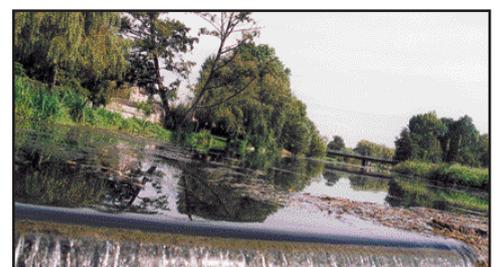
Le village de Saint-Christophe et ses abords

Origine et intérêt du site

Le rapport préalable à l'inscription du village de Saint-Christophe, réalisé par la Direction régionale à l'architecture et l'environnement Centre pour le Ministère de l'Équipement, du Logement, de l'Aménagement du Territoire et des Transports, motivait ainsi la mise en place d'une protection : *"Ce village ponctue agréablement l'espace vallée du Loir ; témoin d'un type d'implantation humaine dans la vallée du Loir en Eure-et-Loir, il constitue l'un des rares villages à profiter pleinement de la présence de la rivière. Sa composition urbanistique originale (fonction de l'eau) et architecturale spécifique justifie la proposition d'inscription au titre de la législation sur les sites."*

La protection se basait donc sur l'homogénéité du bâti et l'adéquation du bourg au milieu physique, topographie et

couverture végétale, qui créaient la grande qualité paysagère du site, notamment par l'équilibre que ses différents éléments généraient. Cet équilibre était menacé par une urbanisation galopante, de nouvelles constructions de style pavillonnaire commençant à s'implanter en marge du village sur le coteau, ce développement risquait de compromettre l'unité paysagère des lieux et c'est dans ce contexte que l'inscription fût adoptée.



Le village de Saint-Christophe et ses abords



→ Enjeux

Concernant l'urbanisme, le rapport d'inscription du village de Saint-Christophe précisait qu'il fallait veiller à l'implantation judicieuse d'éventuelles constructions nouvelles, en évitant un développement linéaire sur le coteau ainsi que l'implantation en crête de constructions dispersées. Ces principes généraux peuvent toujours être énoncés, même si le site ne connaît pas une pression urbaine trop importante. La qualité de la restauration des bâtiments anciens constitue également un enjeu certain.

⁽¹⁾ Traitement ornemental (proportions, forme, galbe) d'éléments en relief ou en creux d'un édifice, en particulier des moulures d'une corniche.

Description

Le village de Saint-Christophe apparaît comme le témoin d'un type d'implantation humaine dans la vallée du Loir, véritable coulée verte dans ce secteur des confins Est de la Beauce. Site représentatif des villages de bords de l'eau, il se situe sur la rive droite de la rivière et en relation immédiate avec elle, de par l'agencement linéaire et parallèle des constructions le long de son cours.

Exposé face au Sud et adossé à un coteau, le bourg s'organise autour d'un large espace public ouvert donnant sur le Loir.

Il se caractérise par la continuité des volumes bâtis qui fait se succéder en continu pignons et faîtes des toitures ; cet enchaînement crée l'unité urbaine. Différents matériaux de construction se retrouvent : ouvertures à entourage de pierre en harpe, murs en moellons, en pisé ou décors de briques, toitures en chaume. L'église, de volumétrie simple et implantée selon la même orientation que les habitations, possède un portail de pierre avec des traces de modénature⁽¹⁾ plein cintre romane.

